

Suisse – veille économique et financière Veille Covid-19 – semaine du 16 au 20 novembre

| | Au 19/11 | Var vs 12/11 |
|-----------------|-----------|--------------|
| EUR/CHF | 1,0808 | +0,14% |
| USD/CHF | 0,9137 | -0,02% |
| SMI | 10 496.20 | -0,05% |
| Taux 10a | -0,47 | -5pb |

Faits marquants

[Retrait de l'île de France et des Hauts de Seine de la liste des régions à risque](#) : En Suisse, une quarantaine obligatoire de 10 jours concerne les zones (pays ou régions) comptant au cours des 14 derniers jours plus de 60 nouvelles infections de plus que la Suisse pour 100 000 personnes. A partir du 23 novembre à 0h, les régions des Hauts-de-France et de l'île de France sont retirées de la liste suisse des zones jugées à risque. La seule zone française encore concernée par la quarantaine en Suisse sera la Polynésie française.

[Reprise du programme de soutien à l'économie](#) : le 18 novembre, le Conseil Fédéral a annoncé que plusieurs des instruments de soutien aux entreprises mis en place lors de la première vague de l'épidémie allaient être rétablis (cf. ci-dessous).

Crise du Covid-19

[Situation sanitaire au 20 novembre à 13h](#)

| | Cas confirmés source OFSP | Décès source OFSP |
|-----------------------------|---------------------------|-------------------|
| Vendredi 20 novembre | 290 601 | 3 575 |
| Jeudi 19 novembre | 285 655 | 3 464 |
| Mercredi 18 novembre | 280 648 | 3 385 |
| Mardi 17 novembre | 274 534 | 3 300 |

[Reprise des prêts garantis par l'Etat aux PME](#) : Le Conseil fédéral envisage la reprise du programme de prêts garantis par l'Etat destinés aux PME. Entre son lancement le 26/03/2020 et sa fin le 31/07/2020, le programme a octroyé 17 Mds CHF de prêts sur les 40 Mds CHF (5,5% du PIB) budgétés. En cas de besoin, le gouvernement initierait la reprise du programme en utilisant ces reliquats. Le Parlement devrait adapter les conditions-cadre en faveur de la reprise du programme lors de la session parlementaire d'hiver (30/11/2020 au 18/12/2020).

[Soutien aux entreprises les plus affectées par la crise Covid-19](#) : Le Conseil fédéral prévoit l'entrée en vigueur au 01/12/2020 d'un dispositif de subvention de 400 M CHF aux entreprises les plus affectées par la crise économique du Covid-19 (entreprises dont le chiffre d'affaires en 2020 est inférieur à 60% par rapport à une moyenne pluriannuelle antérieure à la crise). Ce dispositif, cofinancé à part égale entre la Confédération (200 M CHF) et les cantons (200 M CHF), laisse aux cantons le soin de sélectionner les bénéficiaires et la nature du soutien (prêt sans intérêt ou subvention). La clé de répartition de l'apport de la Confédération entre les cantons sera déterminée selon des critères démographique et économique. A noter que le Conseil fédéral demandera au Parlement lors de la session d'hiver (30/11 au 18/12/2020) un complément budgétaire de 600 M CHF (80% Confédération et 20% cantons), ce qui porterait le montant total du dispositif à 1Md CHF.

Chômage partiel : La reprise du dispositif – qui était en vigueur lors de la première vague de la pandémie- permettant un recours simplifié au chômage partiel pour les entreprises faisant face à une baisse marquée de leur activité. Par ailleurs, i/ la possibilité est à nouveau offerte aux salariés sous contrat à durée déterminée, ainsi qu'à certains apprentis, d'en bénéficier et ii/ le délai de carence d'un jour est à nouveau temporairement supprimé. Prévues jusqu'au 31/03/2021, ces modifications de l'indemnité de chômage partiel Covid-19 seront soumises au vote du Parlement lors de la session d'hiver (30/11 au 18/12/2020).

Subvention au secteur du sport : Afin de compenser les pertes financières liées à la réduction du nombre de spectateurs lors des matches depuis l'instauration le 28/10/2020 d'une limite de 50 personnes pour les rassemblements, le Conseil fédéral octroiera des subventions pour l'année 2021 à hauteur de 115 M CHF pour les clubs de sport professionnels et semi-professionnels. Ce montant provient des 175 M CHF alloués sous forme de prêts Covid-19 au secteur pour 2021, dont une partie est donc convertie en subventions. Le montant maximum de la subvention sera i/ égale à 66% du montant moyen des recettes de billetterie du club bénéficiaire lors de la saison 2018-2019, ii/ avec une déduction des recettes issues de la vente de billets réalisée depuis le 29/10/2020. L'octroi de la subvention entraîne plusieurs contreparties d'une durée de 5 ans, dont notamment l'interdiction de distribuer des dividendes ou le plafonnement des salaires.

Application SwissCovid : Les utilisateurs de l'application sont informés par la réception d'un code d'un contact avec une personne testée positive au Covid-19. Jusqu'à présent réservée aux services des médecins cantonaux et aux médecins traitants, la génération du code sera dorénavant également possible pour les laboratoires, les employés de la ligne d'information téléphonique Covid-19, les centres de test et les pharmacies. L'augmentation du nombre de personnes susceptibles de générer ce code permettra de notifier plus facilement et rapidement un contact avec une personne infectée aux autres utilisateurs de l'application.

Politique économique

Relation bilatérale France-Suisse : Le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, s'est rendu en Suisse et a rencontré son homologue suisse, Ignazio Cassis ainsi que la présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga. Les ministres suisse et français ont notamment échangé sur la qualité des relations bilatérales, la coopération en matière de santé et sur l'accord-cadre UE-Suisse

Conjoncture: Au 3^{ème} trimestre 2020, la production dans le secteur secondaire a reculé de 4,4% en glissement annuel.

Commerce extérieur : En octobre 2020, les exportations ont connu une baisse de 0,4% et les importations une baisse de 3,3% en glissement mensuel (données désaisonnalisées).

Secteur financier

Régulation : L'autorité suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA) a publié ses objectifs pour la période 2021-2024. Au nombre de 10, ces objectifs comprennent notamment l'intégration des risques financiers liés au climat dans son champ de surveillance, la réduction du risque systémique des banques ou la lutte contre le blanchiment d'argent.

Fonds d'investissement : Selon l'organisation sectorielle Asset Management Association Switzerland, le montant total des actifs financiers confiés par les investisseurs suisses à l'industrie des fonds s'élève à 1 235 Mds CHF pour le mois d'octobre 2020, soit une baisse de 1,1% en glissement mensuel.

Finance verte : LafargeHolcim a émis une première obligation assorti d'objectifs de développement durable de son secteur d'activité pour un montant de 850 M d'euros. Ainsi, si LafargeHolcim n'atteint pas ses objectifs de réduction de CO2 d'ici 2030, l'entreprise devra payer des intérêts plus élevés. La banque française Société Générale a été arrangeur chef de file de l'émission.

Secteurs non financiers

Industrie de défense : Dans le cadre du programme Air2030 de renouvellement de la flotte d'avions de combat suisses et du système de défense sol-air, les constructeurs sélectionnés ont déposé leur offre le 18/11/2020. Après analyse des offres, des rapports d'évaluation seront publiés au 1^{er} trimestre 2021 et les décisions finales devraient être prises au 2^{ème} trimestre 2021. Pour rappel, les constructeurs français Dassault (pour les avions de combat) et Thales (pour le système de défense) sont candidats.